



Maine et Loire

COVID 19 : dotation d'un minimum de 10 masques, la réponse de Mr Derrac.

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Suite à la demande de FO DGFIP49 le Directeur local répond positivement.



Maine et Loire

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Angers le 2 septembre 2020,

Objet : Dotation de masques.

Monsieur le Directeur Départemental,

Chaque agent de la Direction Départementale des Finances Publiques du Maine et Loire a reçu avant le 1^{er} septembre 2020, une dotation de 6 masques (lavables 20 fois).

Des collègues nous font part de leur regret de ne pas avoir reçu une dotation d'au moins 10 masques. En effet, un minimum de 10 masques permettrait d'être équipé pour une semaine entière.

Par ailleurs, et suivant les recommandations du secrétariat général rappelées en page 5 du livret « Bien mettre son masque pour se protéger » paru le 31/08/2020 », « *le lavage des masques doit être effectué en machine à part d'autres vêtements avec un produit lessiviel adapté au tissu dont le cycle comprend un plateau minimum de 30 mn à 60°C...* »

Ainsi, une dotation totale d'au moins 10 masques limiterait à une par semaine le nombre de machines pour lavage des masques contre deux actuellement, ce qui serait plus économique et écologique.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous indiquer si une dotation minimum complémentaire de 4 masques lavables par agent est envisageable à très courte échéance.

Dans l'attente de vos éléments de réponse, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

Voir au verso la réponse du Directeur local,



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des Finances publiques**
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE MAINE-ET-LOIRE

Direction départementale
des Finances publiques de Maine-et-Loire

**Le directeur départemental des Finances
publiques**

1 rue Talot

49000 ANGERS

Téléphone : 02 41 20 22 11

Mél. : ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Secrétaire départemental
de FO Finances publiques 49

Angers, le 07/09/2020

Monsieur le Secrétaire départemental,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 2 septembre 2020, suggérant la distribution d'un lot de 10 masques en tissu par agent, afin de permettre à ceux-ci de disposer du nombre nécessaire pour la semaine, ce qui permettrait d'en faciliter le lavage à domicile.

Votre proposition me semble de nature à faciliter la gestion des masques par les agents. Dès lors nous allons prochainement effectuer les livraisons complémentaires auprès de chaque responsable de service.

Je vous remercie de cette proposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire départemental, l'expression de mes sentiments les meilleures.

Michel DERRAC

Directeur départemental des Finances publiques

**J'adhère au syndicat libre et indépendant,
j'adhère à FORCE OUVRIÈRE !**

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiart SIP Angers EST cité administrative bat D 15 b rue Dupetit-Thouars Angers